

DEUXIÈME PARTIE : LES ACTEURS COLLECTIFS DE LA VIE DES ASSEMBLÉES

Noëlline Castagnez

*(Université d'Orléans, CHPP,
Centre d'Histoire de Sciences Po)*

Cette session du congrès est marquée par la longue durée chère à Fernand Braudel, puisque ces travaux couvrent une période de sept siècles allant du règne de Saint Louis au XIII^e siècle à la V^e République en 1968. De même, si plusieurs études sont consacrées à la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Roumanie et la Grèce permettent de riches contre-points et comparaisons.

Avant la Révolution française, les Parlements semblent appartenir à deux groupes distincts : d'une part, de prestigieuses cours de justice peuplées de magistrats, étroitement liées au pouvoir royal par le système de la vénalité des offices, comme en France (Valérie Menes) ; d'autre part, des assemblées qui se veulent représentatives de la société, mais toujours dans le cadre de la tripartition entre le clergé, la noblesse et le tiers état, comme en Espagne avec les Cortes (Alfredo Floristan) ou en Angleterre avec les Communes et la Chambre des Lords (Stéphane Jettot). Malgré ces différences, les Parlements sont étymologiquement des lieux où l'on discute, des espaces de débat, y compris politique, où peuvent se nouer des confrontations avec le pouvoir central. C'est bien évidemment le cas en Angleterre où les conflits entre la cour et le Parlement débouchent sur deux révolutions au XVII^e siècle. Mais on observe un phénomène similaire en France dès le XVI^e siècle à l'époque de François I^{er} (Thierry Rentet). Dans cette histoire aux jalons relativement bien connus, ces communications proposent des approches très novatrices, s'intéressant aux rapports et aux liens de clientèles entre les différents clans familiaux et/ou politiques de ces assemblées. Ces études témoignent donc de la maturité des méthodes prosopographiques initiées au début des années 1980.

Les travaux qui concernent la période post-révolutionnaire mettent en évidence trois enjeux essentiels. Le premier touche à l'apprentissage même de la vie parlementaire : apprendre à présider

une assemblée, à maîtriser des dossiers, à exprimer un point de vue, à rechercher un consensus et à dégager une majorité (Olivier Tort, Kyrillos Nikolaou et Francesco Bonini). Toutes ces qualités ne vont pas de soi au XIX^e siècle et nécessitent tâtonnements, adaptations, et dans une certaine mesure acculturation. Le second enjeu a trait à l'identité des groupes au sein d'une assemblée pourtant destinée à représenter l'intérêt général, voire la nation. Cette tension peut exister sur les plans religieux et culturels (Alina Cozma), intellectuels (Paul Smith), socio-économiques (Francis Przyzbyla, Eduardo J. Alonso Olea, David Bensoussan, Bernard Lachaise et Gilles Richard) et régionaux (Alexandre Niess).

La question du rôle et de la place des femmes s'inscrit à sa manière dans cette problématique (Sabrina Hubac). Le troisième enjeu vient enrichir un champ historiographique plus ancien mais toujours très fécond : la question des cultures politiques, d'extrême droite (Renaud Tauzin), radicale (Frédéric Fogacci) et communiste (Jean-Michel Steiner).

La construction des Parlements et des identités parlementaires apparaît ainsi comme une véritable marquetterie face à laquelle l'historien en quête de synthèse pourrait se trouver désarmé. Mais c'est justement l'intérêt d'une telle publication que de proposer en un seul volume une gerbe d'études internationales permettant passerelles, confrontations et comparaisons.